



LE BONGOROU

Contrôle d'alcoolémie et de stupéfiant la direction passe à l'action !

Des contrôles au hasard ? Pas si sûr !

C'est sans grande surprise que SUD-Rail a constaté la mise en place de différents contrôles d'alcoolémie et dépistage de produits psychoactifs sur VSG et PC.

Si le dépistage anonyme peut avoir un caractère intéressant pour la prise de conscience, l'accompagnement voire la prise en charge de cheminots malades, le flicage voire le ciblage de certains agents à des fins disciplinaires est d'un tout autre ordre.

De nouveaux contrôles prévus d'ici peu.

la direction a prévu :

- Une deuxième campagne de tests anonymes sans annonce de date.
- Une troisième campagne de test **NOMINATIVE** sans annonce de date.

Le règlement (RH00644) qui reprend ce type de contrôle a été modifié dernièrement mais reprend la possibilité de refus d'un agent de se faire dépister:

« En cas de refus de l'agent de se soumettre au dépistage (aléatoire ou non) ou de résultat positif, l'encadrement prendra les mesures nécessaires et adaptées pour assurer la sécurité de l'agent, la continuité du service en toute sécurité et le traitement de l'écart. Un accompagnement managérial sera mis en place. (Entretien, visite médicale à la demande de l'employeur, mise en place des mesures adaptées : suspension des habilitations et visite d'aptitude sécurité demandée par l'employeur,) »

Pour SUD-Rail, le terme « traitement de l'écart » ne doit pas être perçu comme mise en place de sanctions mais bien comme un accompagnement spécifique de la hiérarchie en commun avec le service médical.

SUD-Rail s'opposera à tous types de contrôle qui ne serviraient qu'à des fins répressives.
OUI à la prévention NON à la répression !

Punaises de lit: de nombreux TGV infestés ?

La direction du TSEE fait le choix de ne pas informer les cheminots !

Alors que de nombreux médias traitent le sujet sur la difficulté de se débarrasser des punaises de lit, plusieurs rames maintenues au TSEE sont susceptibles d'être infestées par ces charmantes petites bêtes.

Pourtant la direction du TSEE n'a pas cru bon d'informer les cheminots ni même les organisations syndicales quand dans le même temps elle demandait la désinfection de plusieurs rames discrètement...

Les cheminots du TSEE obligés d'interpeller la Direction

Les cheminots de VSG devant travailler sur la GVG de la rame 610, accompagnés de SUD-Rail, ont interpellé la direction pour savoir où en était le processus de décontamination. La Direction a confirmé nos dires et précisé que le produit désinfectant avait déjà été passé 2 fois par les salarié-e-s de Onet de manière préventive et qu'elle s'engageait à le repasser encore 1 fois d'ici 4 semaines. Une équipe cynophile ira chercher si des puces sont présentes.

Pourquoi la direction n'a pas prévenu les cheminots ? Chacun doit pouvoir prendre ses dispositions voire refuser d'y travailler si la désinfection n'a pas été effectuée afin d'éviter une propagation. Il est clair que la direction de la SNCF veut faire le moins de bruit possible sur ce type d'info qui pourrait nuire à son image. **Mais ça n'est pas aux cheminots de subir les conséquences voir de prendre des risques sanitaires pour éviter la mauvaise pub !**

Plusieurs rames pourraient être contaminées par les punaises de lit suite à passage d'usagers et de leurs bagages dans une zone contaminée sur Nice:

Gérées par le TSEE:

- Rame 288
- Rame 610
- Rame 619
- Rame 780
- Rame 781

Gérées par TLG:

- Rame 234 - Rame 852
- Rame 280 - Rame 853
- Rame 281
- Rame 295
- Rame 851

**Si une seule rame arrivait sur le TSEE sans être désinfectée, SUD-Rail poserait un droit d'alerte afin de ne faire prendre aucun risque sanitaire aux cheminots !
N'hésitez pas à vous rapprocher d'un militant SUD-Rail en cas de découverte de punaises de lit dans une rame.**